



Mardi 11 octobre 2022
Communiqué de presse

Biodiversité et environnement

L'Agglo labellisée Territoire engagé pour la Nature



Ce mardi 11 octobre, Valence Romans Agglo recevait officiellement le label Territoire Engagé pour la Nature décerné par l'Observatoire Français de la Biodiversité. Parmi 406 collectivités labélisées en France, l'Agglo est la 15^e de la Région Auvergne-Rhône Alpes. Une belle reconnaissance du travail engagé par l'Agglo depuis de nombreuses années en faveur de la préservation des milieux naturels, en général et de la biodiversité, en particulier.

Atlas et observatoire de la biodiversité, implantation de refuges LPO, gestion raisonnée des espaces verts, programme de préservation et de restauration des zones humides, renaturation des cours d'eau, sensibilisation des scolaires au travers d'une campagne pédagogique annuelle, participation au Marathon de la biodiversité (42 km de haies et 42 mares créées d'ici à 2025), programme Eau et agriculture, création de l'Espace Naturel Sensible des Couleures, ou encore, animation des zones Natura 2000 des Sables de l'Herbasse et Balmes de l'Isère... L'Agglo mène, depuis ses origines, de nombreuses actions en faveur de la biodiversité, organisées autour de trois objectifs structurants : améliorer la connaissance de la faune et la flore du territoire, protéger et restaurer les milieux naturels, porter à connaissance et sensibiliser le public.

Face aux enjeux liés à la préservation de la biodiversité et notamment de la biodiversité ordinaire, l'Agglo a souhaité rendre plus visible de tous, l'ensemble de ses actions Biodiversité mais aussi, mieux les coordonner. Pour cela, elle s'est engagée dès 2020 dans l'obtention du label **Territoire engagé pour la nature**. Lancé par l'Office Français de la Biodiversité, ce label récompense au niveau régional les collectivités mettant en place un véritable plan d'actions et de suivi en faveur de la préservation de la biodiversité. **Lauréate en juillet 2022, l'Agglo s'est vue décerner officiellement le label ce 11 octobre, lors d'une cérémonie en Haute-Savoie.**

*« Pour faire face à l'urgence et au défi de la reconquête de la biodiversité, les territoires locaux sont certainement l'échelon le plus pertinent pour insuffler l'énergie nécessaire et fédérer les acteurs. Le programme **Territoires engagés pour la nature** permet de faire émerger et d'accompagner des plans d'actions en faveur de la biodiversité comme ceux portés par notre collectivité »* précise Nicolas Daragon, Président de Valence Romans Agglo et Maire de Valence.

Outre la reconnaissance des actions menées, ce label permet à l'Agglo d'intégrer un réseau d'acteurs concernés par les problématiques environnementales et de bénéficier d'accompagnements techniques et de partage d'expériences. Il fixe également un cap à tenir pour la prise en compte de la biodiversité dans les actions quotidiennes de l'Agglo. En effet, le label fonctionne sur le **principe d'amélioration continue** permettant d'ajuster son plan d'action, année après année. Concrètement, l'Agglo vise déjà des axes d'amélioration comme, par exemple mieux partager la connaissance de la biodiversité dans les forêts, permettre une meilleure prise en compte de la faune et la flore dans les aménagements de zones d'activité et de bâtiments publics. Ou encore, favoriser à court et moyens termes la création et la restauration des zones humides, véritable réservoir de biodiversité et régulateur de la ressource eau pour le territoire.

Territoire Engagé pour la Nature, des enjeux partagés aux échelles nationale et régionale

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, promulguée le 9 août 2016, prévoit la fin de la perte de biodiversité. Pour atteindre cet objectif, le Plan biodiversité publié en juillet 2018 par le Gouvernement sous la bannière « Biodiversité. Tous vivants ! » traduit la volonté d'accélérer la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité. **Territoires engagés pour la nature** est le volet Collectivités locales du dispositif. Il vise à rassembler les forces vives autour d'une ambition partagée, qui conjugue préservation de la biodiversité et développement des territoires. Des programmes similaires existent pour les entreprises (Entreprises engagées pour la nature-Act4nature France) et les partenaires-relais (Partenaires engagés pour la nature).

En Auvergne-Rhône-Alpes, la démarche est portée par un collectif composé de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Auvergne-Rhône-Alpes (DREAL) et des Agences de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Loire-Bretagne et Adour-Garonne. L'animation du dispositif est assurée par l'Association Rivière Rhône Alpes Auvergne (ARRA²).

+ d'infos :

Observatoire Français de la Biodiversité

<https://engagespourlanature.ofb.fr/territoires/auvergne-rhone-alpes>

Association Rivière Rhône Alpes Auvergne (ARRA²)

<https://www.arraa.org/>

Contact presse

Service Communication | 04 75 81 30 38 | communication@valenceromansagglo.fr
valenceromansagglo.fr et suivez nous sur

